



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Regional Manager/Real Property  
Contracting/PWGSC  
Ontario Region, Tendering Office  
12th Floor, 4900 Yonge Street  
Toronto, Ontario  
M2N 6A6  
Ontario

**Revision to a Request for a Standing Offer**

**Révision à une demande d'offre à commandes**

Departmental Individual Standing Offer (DISO)  
Offre à commandes individuelle du département(OCID)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Regional Manager/Real Property  
Contracting/PWGSC  
Ontario Region, Tendering Office  
12th Floor, 4900 Yonge Street  
Toronto, Ontario  
M2N 6A6  
Ontario

<b>Title - Sujet</b> Electrical Engineering Service RFSO	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EQ754-191576/A	<b>Date</b> 2018-11-19
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20191576	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>File No. - N° de dossier</b> PWL-8-41079 (023)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$PWL-023-2412	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> Date de la demande de l'offre à commandes originale	
2018-10-24	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2018-12-06</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Lau, Karen	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> pwl023
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (416) 512-5297 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (416) 512-5862
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> Ontario Region	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

### **Modification n° 001**

Cette modification vise à 1) apporter des changements à la section 2.2 Exigences spécifiques de présentation des propositions, de la section 2 Exigences relatives à la proposition d'Exigences de présentation et évaluation des propositions (EPEP), de la demande d'offres à commandes (DOC), et 2) répondre aux demandes d'éclaircissement.

#### **1) RÉVISIONS DE LA DOC**

Section : section 2.2 Exigences spécifiques de présentation des propositions de la section 2 Exigences relatives à la proposition d'Exigences de présentation et évaluation des propositions (EPEP)

Les proposants doivent suivre les instructions suivantes :

Supprimer : en entier

Insérer : Le nombre maximum de pages (texte et image compris) à soumettre pour les exigences cotées de la section 3.2 de l'EPEP est de **quarante-cinq (45)** pages.

Ce qui suit n'est pas inclus dans le nombre maximum mentionné ci-haut :

- lettre d'accompagnement
- table des matières
- onglets ou diviseurs de page, à condition qu'ils ne comportent pas de texte ou d'images
- formulaire de déclaration/d'attestations (annexe A)
- dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée
- formulaire de proposition de prix (annexe B)
- Identification des membres de l'Équipe (annexe C)
- première page du document de la Demande d'offre à commandes
- première page de modification(s) au document de la Demande d'offre à commandes

***Conséquence de non-conformité : toute page excédentaire au-delà du nombre maximum de pages mentionné ci-haut et toute autre pièce jointe seront retirées de la proposition et exclues de l'évaluation par le Comité d'évaluation de TPSGC.***

#### **2) DEMANDES D'ÉCLAIRCISSEMENT**

Q1. Pouvez-vous confirmer si vous exigez un ingénieur **structurel**, un ingénieur **civil** ou les **deux** pour les différents spécialistes et sous experts-conseil? Actuellement, il est inscrit **Génie civil des structures**, mais il s'agit de deux disciplines différentes.

R1. Il s'agit d'une seule discipline : génie civil avec une spécialisation en génie des structures.

Q2. Les éléments 3.2.4 et 3.2.5 exigent deux (2) curriculum vitae pour le personnel supérieur de l'expert-conseil principal (électrique) et un (1) curriculum vitae pour chaque sous-traitant (trois [3] sous-traitants requis). Le total de dix (10) cv de deux pages chacun fait un total de 20 pages, ce qui laisse seulement 20 pages pour le reste des exigences cotées. Il s'agit d'un nombre insuffisant pour répondre aux exigences de la demande de propositions. Pourriez-vous envisager de limiter le nombre de pages des CV des sous-traitants à une (1) page ou d'augmenter le

nombre total de pages permises?

- R2. Le nombre limite de pages est maintenant de quarante-cinq (45) pages.
- Q3. Comme mentionné ultérieurement, l'élément 3.1.4 indique le génie civil structures comme principale discipline de sous-expert-conseil. Veuillez noter que le génie des structures et le génie civil sont deux disciplines distinctes. Quelle discipline est requise : génie des structures ou génie civil?
- R3. Veuillez consulter la réponse à la question 1 ci-dessus, qui indique que la discipline est le génie civil avec une spécialisation en génie des structures.

Toutes les autres modalités de la demande de soumissions demeurent inchangées.